

A decorative graphic on the left side of the page consisting of a network of thin, light-orange lines and small circles, resembling a circuit board or a stylized tree structure, extending from the top to the bottom.

DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT

2023/2024

PRÉAMBULE

La bourse constitue une aide complémentaire à celle de la famille. A ce titre elle ne peut se substituer à l'obligation alimentaire qui impose aux parents d'assurer l'entretien de leurs enfants, même majeurs, tant que ces derniers ne sont pas en mesure de subvenir à leurs propres besoins.

1

les dates et le site à retenir

30 Mars 2023

Début campagne
de bourse

31 Mai 2023

fin campagne de
bourse pour un
traitement dans
les temps

Mai – Juin 2023

Campagne du
logement CROUS

31 octobre 2023

Date limite pour les
dossiers de bourse
incomplets

Le dossier de bourse doit être validé par le CROUS
pour demander un logement CROUS

Messervices.etudiant.gouv.fr

La demande de bourse

La demande de logement

Simulateur de bourse

Les aides existantes

2

les critères d'attribution

Condition d'âge et d'inscription

Avoir moins de 28 ans et être inscrit dans une formation habilitée à recevoir des boursiers

Condition de nationalité

- être de nationalité française
- être réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire (sous conditions : être depuis au moins 2 ans en France et être rattaché à un foyer fiscal depuis 2 ans)
- être de nationalité d'un état membre de l'Espace Economique Européen (sous conditions)

3 critères pour déterminer le droit à bourse :

- le revenu brut global de la famille
- la composition familiale
- l'éloignement du lieu d'étude (30-249km / plus de 250km)

3

les échelons de bourse

éch 0 Bis
1 454€

Echelon de l'année 2023-2024.

Versement sur 10 mois

éch 7
6 335€

Complément au mérite : 900€ annuel (3 ans maximum) pour les néo bacheliers boursiers dans l'enseignement supérieur et ayant obtenu la mention TB au baccalauréat (versement automatique)

L'AMP (l'aide à la mobilité Parcoursup) : aide financière de 500€ pour les futurs étudiants qui bénéficient d'une bourse lycée et qui souhaitent s'inscrire dans une formation située HORS de l'académie de résidence – demande possible dès le 8 juillet 2023 : <http://amp.etudiant.gouv.fr/>

4

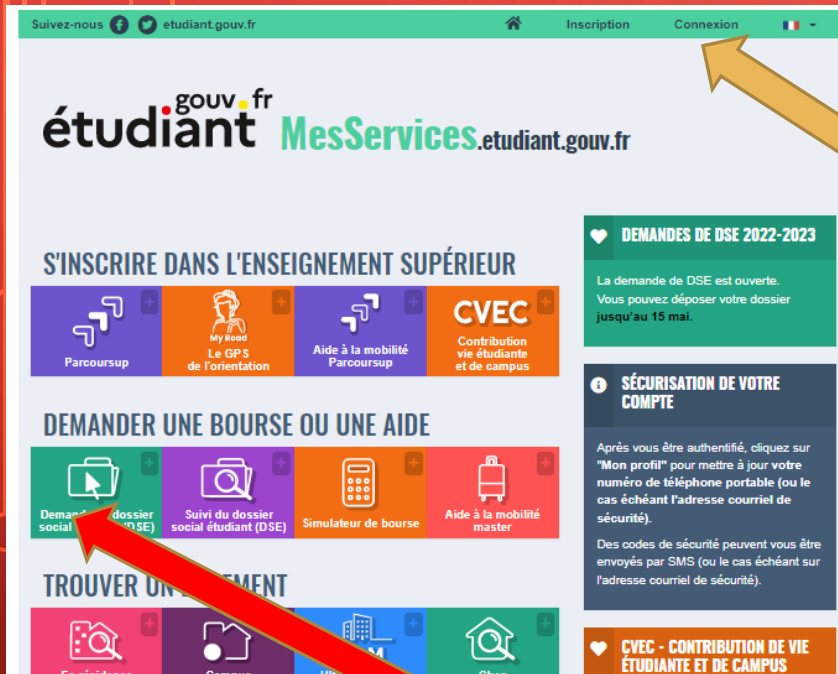
les documents importants

Les justificatifs devront être scannés au moment où vous ferez votre demande de bourse : Je vous conseille de les scanner avant de commencer à faire la demande.

- L'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 de la famille
- Un RIB au nom de l'étudiant (l'absence de compte courant au nom de l'étudiant n'est pas bloquant pour la saisie et l'étude du dossier social étudiant mais empêchera la mise en paiement au moment de la rentrée)
- En fonction de votre situation, il peut également être demandé, la copie du jugement de divorce, les 2 avis d'imposition si les parents sont divorcés ou séparés...
- Les vœux d'études dans les académies de son choix : Au total il est possible d'effectuer 4 vœux dans les académies différentes

5

la demande de bourse



Utiliser la même adresse mail que parcoursup



Attention le mot de passe doit être différent que celui de parcoursup. Cliquer sur mot de passe oublié à la 1ere connexion.

Cela ne changera pas le mot de passe de parcoursup

Cliquer sur cet onglet pour faire la demande de bourse

6 Informations complémentaires

- Le Dossier Social Etudiant est à renouveler chaque année dans le cadre de la campagne.
- Bien surveiller votre boîte mail (celle que vous avez indiqué sur ParcoursUp) afin de suivre les informations concernant votre DSE.
- Votre bourse peut être suspendue en cas de non assiduité et non présentation aux examens.
- Si vous êtes boursier, vous serez exonéré des frais de la CVEC (95€).



7

Dans quels cas solliciter l'AS ?

- 1 – En cas de rupture totale de lien avec l'un ou les deux parents.
- 2 – Si vous avez été pris en charge, par l'aide sociale à l'enfance ou vous avez bénéficié d'une mesure éducative dans les 5 ans précédant votre majorité.
- 3 – Si un changement est intervenu dans votre situation familiale (naissance, décès, séparation...) au cours de l'année 2022.

A decorative graphic on the left side of the slide, consisting of a network of thin, light-orange lines that resemble a circuit board or a stylized tree. These lines are connected to small, empty circles of the same color, creating a complex, branching pattern that extends from the top to the bottom of the frame.

LE LOGEMENT UNIVERSITAIRE

Si j'ai demandé un logement CROUS dans mon DSE

TROUVER UN LOGEMENT



En résidence
Crous



Campus
Paris-Saclay



Chez
un particulier



Bed & Crous
bouger / voyager



Visale
Votre garant



**Il faut bien faire son dossier social
étudiant avant le 31 Mai en vue
d'une demande de logement : que
l'on soit boursier ou non.**

Demander un logement en résidence CROUS

- A partir du **2 Mai 2023** : consultation des logements vacants.
- **4 vœux de logement maximum** (dans la même ville ou dans plusieurs)
- Résultat de l'attribution par SMS/mail **tous les mardis du 13 Juin au 4 Juillet 2023**
- A l'attribution d'un logement : **100€** de réservation demandé
- Les vœux non satisfaits sont conservés pour le tour suivant

An abstract graphic on the left side of the slide, consisting of a network of thin, light-orange lines and small circles, resembling a circuit board or a neural network, set against a dark red background.

INFORMATIONS

Comment trouver un autre logement ?

- **Logement privé : le CROUS (LOKAVIZ)**
- **Les journaux locaux : annonces des particuliers**
- **Les agences immobilières (*attention aux frais d'agence*) et les notaires (*sans frais de bail*) : www.immonot.com**
- **Logement intergénérationnel (associations)**
- **Résidences sociales (FJT, foyers...)**



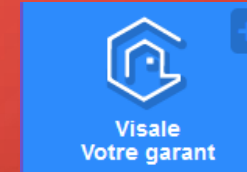
Les aides au logement

- Possibilité de demander des aides au logement auprès de la **CAF** ou de la **MSA**



Il faut comparer le montant de l'allocation logement et de l'allocation familiale

- **Visale** : caution garantie par l'Etat pour tous les étudiants.



- Le dispositif **LocaPass** :

- Avance LocaPass : 1 200€ max sous forme de prêt à taux 0%

Ce dispositif est accessible pour les étudiants boursiers ou salariés et les jeunes en formation professionnelle (alternance, apprentissage...)

- **Mobili-jeune d'Action Logement** : cumulable avec Loca-Pass, Visale et aide au logement

Les autres aides

- Le CROUS : Aide sociale annuelle ou ponctuelle
- Les mairies, le conseil départemental et le conseil régional peuvent proposer des prêts ou des secours exceptionnels
- Complémentaire retraite des parents
- Fondations (tel que la Fondation de France...)
- Prêts étudiants auprès des banques (Fonds garantie Etat)

Sites à consulter pour plus d'info sur vos droits :
<https://www.aide-sociale.fr/simulateur/>
<https://crijinfo.fr/category/click-and-help-etudiants/>

CVEC : Contribution Vie Etudiante et de Campus

- Montant annuel de 95€
- Sont exonérés de cette contribution :
 - Les étudiants boursiers ou bénéficiaires d'une ASAA
 - Les étudiants réfugiés ...
- Cas particuliers :
 - Les étudiants en BTS, DMA ou formations comptables ne sont pas concernés par la CVEC



Restaurant Universitaire

Prix d'un repas

3,30€

Pour les boursiers **1€**



Préparer son budget prévisionnel

- Les charges courantes :

- Logement
- Alimentation
- Transports
- Etudes
- Téléphone ...

Faire son budget

www.crous-orleans-tours.fr >
rubrique « Action sociale/santé » >
« Gérer son budget »

- Les dépenses ponctuelles :

- Sport
- Habillement
- Stage d'études
- Permis de conduire
- Sorties ...

Besoin d'un job pendant vos études :



Renseignements complémentaires :

Prochainement, un pas à pas sera disponible sur le site internet du lycée détaillant toutes les étapes de la demande de bourses

Pour me joindre :

BERTHON Marine

06 12 24 07 84

Lundi – Jeudi

marine.berthon@ac-orleans-tours.fr